



Bordeaux, le 29 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule :

le préfet s'assure de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention en Gironde

Compte tenu de l'épisode persistant de fortes chaleurs et du pic attendu ce week-end en Gironde (36,7°C samedi à Bordeaux), **Didier LALLEMENT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, **demande aux maires de vérifier l'opérationnalité du plan Canicule sur leur commune**, particulièrement à destination des populations vulnérables à la chaleur.

Il invite les maires à tenir à jour leurs registres communaux pour recenser les personnes isolées et selon l'intensité de la vague de chaleur à :

- organiser pour ces personnes des visites à domicile, en priorité chez les plus isolées ;
- identifier et informer sur les lieux rafraîchis afin que les personnes vulnérables puissent s'y rendre ;
- recenser les points de distribution d'eau, diffuser l'information sur leur implantation, et envisager la création de points temporaires ;
- au sein des lieux d'accueil de la petite enfance, veiller à la diffusion des consignes de prévention et à l'existence de pièces rafraîchies ;
- élargir les horaires d'ouverture pour les communes dotées de piscines municipales ;
- renforcer la vigilance pour la surveillance des baignades (rivières, lacs, bassins) ;
- organiser des maraudes pour les personnes sans-abri.

Il leur demande également de signaler aux services de l'État, toute situation ou événement liés aux fortes chaleurs (augmentation anormale du nombre de décès, perturbations dans la distribution d'eau, etc.) et ce jusqu'au 15 septembre, date de la levée de la veille saisonnière.

Le préfet appelle par ailleurs chacun à la vigilance.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé www.solidarites-sante.gouv.fr et des services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

Il convient d'adapter son comportement dans cette période de grosses chaleurs :

- *buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau par jour)*
- *évités de sortir aux heures les plus fortes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais*
- *rafraîchissez-vous et mouillez vous le corps plusieurs fois par jour*
- *passés si possible 2 à 3h/jour dans un endroit frais (cinéma, piscine, centre commercial...)*
- *aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aider auprès de votre mairie*
- *Si nécessaire, demandez conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)*